

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 195

présenté par

Mme Bagarry, M. Orphelin, Mme Gaillot, M. Taché, Mme Forteza, Mme Cariou, Mme Yolaine de Courson, M. Julien-Laferrière et M. Chiche

ARTICLE PREMIER

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Il évalue également la possibilité de développer et valoriser les métiers et diplômes afin de renforcer leur attractivité. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est issu des travaux organisés dans les Alpes de haute-Provence sur le Ségur de la Santé. Les ateliers organisés à cette occasion ont montré la nécessité de développer et valoriser les métiers et diplômes des auxiliaires en pratique avancée afin de renforcer l'attractivité »